Novlangue et Charabia en folie

13/04/2009 à 13h41

Extraits du site "*Centre d'actions pour la diversité*"

• L'entreprise doit maîtriser les spécificités et les enjeux de la diversité.
La diversité concerne aujourd'hui plus que jamais l'entreprise. Celle-ci doit impérativement intégrer dans sa stratégie et sa GPEC *(Gestion Prévisionnelles des Emplois et des Compétences)* l'optimisation des potentialités et des richesses humaines existantes en son sein, mais aussi dans son environnement.

• L'entreprise doit représenter le moteur de la lutte contre les discriminations.
Parce que l'entreprise est inscrite au cœur du territoire, elle ne peut pas dissocier son engagement global lié à la RSE *(Responsabilité Sociétale de l'Entreprises)* d'une action concrète auprès des publics les plus exposés. La promotion de la diversité, qui s'inscrit dans cet engagement, répond à une triple démarche : **citoyenne, orientée et pragmatique**. (source)
Et cette perle absolue :

> *A l'issue de la crise économique des années 1970, une partie des grands ensembles urbains français sont fragilisés. La fuite des classes moyennes, la détérioration du bâti, le chômage endémique, et les violences vont alors alimenter une approche sécuritaire des quartiers stigmatisés.*
> ***Cela n'a pas entravé l'émergence d'une culture juvénile multiforme, laquelle utilise des moyens d'expression privilégiés et originaux, et dont les adeptes possèdent les ressources leur permettant de s'insérer dans l'entreprise.***
> ***L'entreprise doit donc occuper une place de premier plan dans l'accueil et l'intégration des collaborateurs issus des « quartiers».*** *(source)*